

UNIVERSITE PARIS CITE

N°

Arrêté portant création d'une commission de choix des personnels du second degré candidats à l'affectation dans l'enseignement supérieur, année 2025

Le président d'Université Paris Cité,

VU le Code de l'éducation :

VU la loi n° 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités ;

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;

VU la circulaire n°2011-1016 du 29 juillet 2011 ;

ARRETE :

Article 1^{er} : La commission créée en vue de pourvoir le poste n°521 est constituée des membres dont les noms suivent :

Madame Agnès PACQUELIN, Université Paris Cité, Présidente
Monsieur Ludovic TENEZE, Université Paris Cité, Vice-président
Madame Gwennaëlle CEYTE, Université Paris Cité
Monsieur Benoît LAROUSSE, Université Paris Cité
Monsieur Jérôme KORAL, INSEP

Article 2 : Le Directeur Général des Services de l'Université est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 21/11/2024

Édouard KAMINSKI